15250 c

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

AU NOM DU COMITÉ D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE,

Sur la situation du commerce extérieur de la France pendant la révolution, en 1789.

Par M. Goudard, député de Lyon, à l'Assemblée nationale.

Imprimé par ordre de l'Assemblée Nationale.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1791.

Rare
DC
141
.F74
no. 420

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

AU NOM DU COMITÉ D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE,

Sur la ſituation du commerce extérieur de la France pendant la révolution, en 1789.

MESSIEURS,

VOUS touchez enfin aux termes de votre carrière; vous venez de conſtituer en corps de nation un grand peuple tourmenté pendant près de quatorze ſiècles par l'incertitude de ſon exiſtence politique. Maintenant que la France, ſous l'empire des lois, va marcher conſtamment vers la proſpérité, vous jugerez ſans

doute devoir consacrer quelques-uns des derniers momens de votre vie publique à embrasser les principales ressources de ce vaste & riche territoire qu'un peuple actif & ingénieux doit désormais mettre lui-même en valeur.

C'est dans cet objet, autant que pour répondre par des faits à l'imputation des ennemis de la révolution, qui publient qu'elle a creusé le tombeau de notre industrie, que votre comité d'agriculture & de commerce m'a chargé de vous présenter un tableau de la situation du commerce françois en 1789, première année de la liberté.

Vous jugerez par l'analyse de nos relations commerciales au moment même de la conquête de notre liberté, dans cet instant où de grands dangers & les plus chers intérêts suspendoient en quelque sorte toutes les facultés productrices du travail, ce qu'a pu le peuple françois au milieu même des crises de la révolution; vous appercevrez en même temps tout ce qu'il est capable d'entreprendre & d'exécuter, aujourd'hui que, régénéré par vos lois, il va se mouvoir à volonté dans les vastes combinaisons du travail, agrandies encore sous l'influence des fortes conceptions qu'enfantent toujours avec fruit l'amour & la possession de la liberté.

Nous considérons les relations commerciales extérieures de la France, sous cinq divisions, 1°. relations en Europe; 2°. relations avec nos isles d'Amérique; 3°. armemens pour les Indes orientales; 4°. exploitation des pêches; 5°. mouvement de notre navigation dans les mers d'Europe & sur nos côtes.

En vous présentant successivement, Messieurs, les principaux élémens qui composent chaque division, & en rapprochant les documens commerciaux rassemblés pour 1789, de ceux recueillis en 1788, d'après les dépouillemens des journaux des douanes frontières, vous trouverez dans ce parallèle la mesure du plus ou moins d'activité qu'a éprouvée, dans l'année de la révolution, chaque partie principale de l'industrie françoise.

1°. *Du commerce françois en Europe.*

Nous comprenons sous cette première division, non-seulement nos relations avec l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Angleterre & tous les peuples du nord, mais encore avec les Etats-Unis d'Amérique, les Levantins & les nations barbaresques.

Résultat n° premier, A

Vous vous rappelez, Messieurs, que l'exercice du commerce a deux branches, nos achats qui constituent les importations, & nos ventes qui composent les exportations.

Je dois vous observer que les relations commerciales des ci-devant provinces d'Alsace, de Lorraine & des Trois-Evêchés avec l'étranger, ne font pas partie de l'énumération qui va suivre, attendu qu'elles communiquoient encore librement avec lui en 1788 & en 1789, années mises en parallèle, de manière qu'on n'avoit alors aucuns moyens mécaniques de constater l'étendue de leur commerce extérieur; je ne citerai dans les calculs que les sommes rondes, afin de rendre

plus faciles tous les rapprochemens entre les deux époques comparées.

Les importations de l'étranger en France, qui montoient en 1788 à 302 millions, s'élèvent à la vérité, en 1789, à 345 millions; mais c'est par une circonstance absolument étrangère à la révolution : en effet, la disette des grains nous a obligés d'importer cette dernière année pour une valeur de 73 millions en grains, farines & légumes; objets qui ne sont compris que pour 13 millions dans la masse des importations de 1788, de sorte que sans cette disette nos importations eussent été moindres de 17 millions en 1789 qu'en 1788.

Résultat n°. premier, B.

D'un autre côté, on apperçoit que les articles manufacturés, que nous avons reçus ostensiblement de l'étranger en 1789, ne s'élèvent qu'à 57 millions, tandis que les mêmes articles composoient, en 1788, une valeur de 62 millions; nous paroissons donc avoir payé un tribut moindre de 5 millions à l'industrie étrangère pendant l'année de la révolution.

Je ne fais entrer dans ce calcul aucunes données approximatives sur la contrebande, parce qu'elles entraîneroient dans une série de propositions qu'il faudroit appliquer, tant aux importations qu'aux exportations de l'une & l'autre époque, & que les élémens de ces différens problêmes embarrasseroient la marche de cette esquisse destinée à vous présenter rapidement les principales circonstances bien constatées de notre commerce pendant la révolution.

Résultat n°. premier, A.

Les exportations de France pour toutes les puissances

ou contrées de l'Europe, présentent, en 1788, une valeur en marchandises de 365 millions; cette valeur, pour 1789, n'est que de 357 millions; il existe donc une différence en moins de 8 millions, pour la dernière époque, celle de la révolution: mais cette foible diminution sur une masse de ventes de cette importance est d'autant moins alarmante, qu'elle porte sur un moindre débouché, en 1789, des marchandises étrangères dont il se tient entrepôt dans quelques ports du royaume, & qui ne procurent que des profits modiques d'enmagasinage & de commission.

En analysant au contraire les classes de marchandises qui composent, en 1789, la somme d'exportations de 357 millions, on reconnoît que nos ventes en marchandises patrimoniales & en denrées de nos colonies, ont obtenu, cette année, un débouché progressif comparé avec celui de l'année précédente; ce qui est un bienfait pour les propriétaires fonciers, les agriculteurs & tous les agens de nos manufactures.

S'agit-il, par exemple, de suivre les produits de notre sol dans les marchés européens, on apperçoit que, si nos vins présentent à l'une & l'autre époque une vente de 24 millions, celle de nos eaux-de-vie, de la valeur de 9 millions, en 1788, s'est élevée à 12 millions en 1789? Résultat n°. premier, C.

Cherche t-on à connoître quelle faveur obtiennent chez l'étranger les articles de l'industrie françoise? On découvre que nos marchandises ouvragées particulièrement en laine & soie, ne présentent qu'une valeur de 97 millions en 1788, lorsque cette masse est de Résultat n°. premier, D.

104 millions pour 1789, ce qui annonce, à l'égard de cette dernière époque, une augmentation de 7 millions, notamment en draps & effets de laine & de ſoie.

Réſultat n°. premier, A. Enfin, veut-on apprécier ſi les conſommateurs européens ont un goût perſévérant pour nos denrées d'Amérique, les ſucres & cafés? On apperçoit que la totalité des ventes de cette nature, qui n'étoit que de 157 millions en 1788, s'élève à 160 millions pour 1789, année de la révolution.

Ainſi, ſous les trois points-de-vue, de l'intérêt de notre agriculture, de l'intérêt de nos manufactures, de l'intérêt de nos colonies, les relations extérieures de la France n'ont éprouvé aucun effet déſaſtreux de notre ſituation intérieure en 1789; & ſi nous n'avons pas acquis cette année une ſemblable maſſe de matières d'or & d'argent que les années précédentes, pour en nourrir notre circulation, non-ſeulement cette circonſtance eſt étrangère à la révolution, mais nous voyons encore que l'achat des ſubſiſtances n'a pas dû entraîner l'écoulement de notre ancien numéraire, puiſque, ainſi qu'on l'a vu, nous nous le ſommes procuré, en 1789, avec nos propres marchandiſes; enfin, toutes compenſations bien obſervées dans nos comptes reſpectifs avec les puiſſances, nous devons encore avoir obtenu une créance définitive ſur l'étranger de pluſieurs millions.

Réſultat n°. 2.

2°. *De nos relations avec nos iſles d'Amérique.*

Notre commerce avec les iſles d'Amérique & la

partie d'Afrique qui en eſt une dépendance, comprend, d'un côté, les expéditions de France en marchandiſes de toute ſorte, & d'un autre côté, les retours dans nos ports en denrées d'Amérique.

Nos expéditions, pendant les trois années qui ont précédé celle de la révolution, montoient à 98 millions, & elles ne s'élèvent qu'à 78 millions en 1789. Ce déficit de 12 millions a également ſa ſource dans la diſette qui a tourmenté la France en 1789. Les étrangers admis à approviſionner nos colonies, que nous ne pouvions alors ſubſtenter entièrement, ont profité des facilités qu'ils ont obtenues pour introduire dans ces Iſles, avec des farines, quelques autres parties de marchandiſes en concurrence avec celles de France.

Quant aux retours dans nos ports en denrées d'Amérique, ils préſentent, année moyenne de 1786, 1787 & 1788, une valeur de 190 millions, & cette maſſe de retours, en 1789, s'eſt élevée à 218 millions, ce qui offre une augmentation de 28 millions en faveur de la révolution. Ainſi les avantages & les déſavantages ſe balancent encore dans l'exercice de cette partie du commerce françois.

3°. *Des armemens pour les Indes orientales.*

En reportant, Meſſieurs, votre attention ſur les armemens deſtinés pour les indes orientales, qui comprennent nos relations avec les Iſles de France & de Bourbon, & nos établiſſemens dans l'Inde & en Chine, vous reconnoîtrez qu'en 1789 il a été ex- Réſultat n° 3.

pédié de France, pour ces parages, 24 mille tonneaux chargés de 16 millions, tant en marchandises qu'en piastres, soit pour le compte des négocians, soit pour celui des actionnaires composant l'ancienne association de la compagnie françoise des Indes. L'année moyenne de leurs armemens prise sur 1786, 1787 & 1788, offre une semblable quantité de 24 mille tonneaux : mais la somme des chargemens en marchandises & piastres, ou frais d'expéditions, s'élève à 19 millions ; c'est donc 3 millions de plus que le montant des cargaisons expédiées pendant l'année de la révolution.

Cette variation a sa source dans l'incertitude qu'ont dû concevoir à cette époque les actionnaires formant l'ancienne association de la compagnie des Indes, sur la durée de leur privilége ; inquiétude qui les a poursuivis dès 1788, & les a conduits à diminuer dès-lors leurs avances.

4°. *De l'exploitation des pêches.*

Résultat n°. 4. La plus importante des pêches françoises, la seule sur laquelle votre comité ait pu se procurer des renseignemens complets, c'est celle de la morue au banc de Terre-Neuve en Amérique. Cette branche particulière d'industrie, qui forme une école de matelots pour la marine françoise, a été moins considérable en 1789 que les années précédentes.

En effet, l'année moyenne des trois qui ont précédé celle de la révolution, présente 48 mille ton-

neaux employés à la pêche de la morue, & on n'apperçoit que 41 mille tonneaux pour 1789.

Le produit en argent de cette pêche paroît également plus foible pour cette dernière époque ; car ce produit ne présente alors qu'une valeur de 12 millions, tandis que l'année moyenne de 1786, 1787 & 1788, s'est élevée jusqu'à 14 millions. Cette diminution doit être attribuée à la concurrence qu'éprouvent les pêcheurs françois de la part des Anglois, & sur-tout des Américains libres, qui trouvent moyen d'approvisionner nos colonies de morue de leurs pêches, en éludant le paiement du droit mis à leur importation, pour établir une préférence en faveur de la morue de pêche françoise. Mais vous devez espérer, Messieurs, que ce désavantage ne tardera pas à disparoître, au moyen de la sage mesure que vous avez adoptée en décrétant, sur la demande de votre comité, le maintien & l'augmentation des primes d'encouragemens, pour cette branche si importante de votre commerce.

5°. *De la navigation dans les mers d'Europe, & sur nos côtes.*

Résultats 5.

Vous appercevez, Messieurs, les principaux avantages qui peuvent résulter pour la Nation d'un grand mouvement dans la navigation. D'abord un grand nombre de bâtimens nationaux, occupés aux transports maritimes, nécessite l'existence d'un certain nombre de matelots qui, en temps de guerre, de-

viennent les défenſeurs de l'empire. Enſuite, le tranſport des marchandiſes d'importation & d'exportation par des bâtimens nationaux, préférablement à l'emploi des navires étrangers, entraîne des bénéfices conſidérables au profit des navigateurs qui s'occupent du voiturage maritime.

Vous allez juger, Meſſieurs, juſqu'à quel point, ces différentes circonſtances nous ſont favorables dans le mouvement de notre navigation en Europe & ſur nos côtes.

Le tranſport des marchandiſes d'importation & d'exportation entre la France & les nations qui fréquentent les mers d'Europe, a entraîné l'emploi, en 1789, de douze cent mille tonneaux de toute nation (1); on n'y comptoit que deux cent ſoixante mille tonneaux françois. En 1788, il avoit été employé au même objet onze cent ſoixante mille tonneaux de toute nation, & la part des François fut de trois cent trente mille tonneaux. Notre déſavantage progreſſif à cet égard provient de la grande activité que déploie l'Angleterre pour envahir ſur nous, à la faveur de nos relations commerciales, le tranſport maritime.

Quant à la navigation ſur nos côtes ou de port en port du royaume, elle s'exerce entièrement par les navigateurs françois : en effet, ſur un million de tonneaux ou environ (2), qu'elle occupe annuelle-

(1) Nombre relatif calculé par celui des voyages, au lieu du nombre effectif qui ne peut être conſtaté que par l'enregiſtrement de la contenence des bâtimens lors de la conſtruction.

(2) Nombre calculé par celui des voyages.

ment, on ne compte pas ſix mille tonneaux étrangers.

Quoi qu'il en ſoit, Meſſieurs, la défaveur qu'éprouve notre marine marchande dans notre commerce extérieur en Europe, mérite la plus ſérieuſe attention de votre part, ou de celle de la légiſlature qui vous ſuccédera.

Vous venez, Meſſieurs, de jeter un coup-d'œil rapide ſur l'état de l'induſtrie françoiſe pendant la révolution; vous n'avez apperçu dans ce tableau aucuns indices qui vous annonçaſſent de manufactures ruinées, des produits agricoles ſans débouchés, des denrées coloniales ſans conſommateurs. La marche habituelle de notre commerce n'eſt point renverſée; ſans doute certaines branches ont éprouvé, en 1789, quelques variations; mais l'intempérie des ſaiſons n'annonçoit-elle pas, dès 1788, de nouveaux beſoins pour l'année ſuivante? Retracer, Meſſieurs, cette malheureuſe circonſtance, n'eſt-ce pas rappeler que votre courage n'a pas ſeulement eu à combattre & à déjouer les machinations des malveillans, avant que vous euſſiez pu fonder la liberté d'un grand peuple?

Si vous quittez, Meſſieurs, les climats étrangers pour ſuivre, dans l'intérieur même de la France, les effets de la révolution ſur l'induſtrie nationale, votre œil vigilant & paternel appercevra la plus grande activité dans le travail de nos manufactures qui emploient la laine, le lin, le chanvre & la ſoie, toutes matières que notre ſol fournit en certaines quantités, mais que l'agriculture françoiſe perfectionnée pourra bientôt livrer à nos fabriques en proportion de leurs beſoins.

En parcourant le royaume, on remarque le plus grand mouvement, dans les fabriques de Languedoc, (pardonnez-moi, Meſſieurs, cette ancienne nomenclature pour être mieux compris des partiſans du vieux régime) ſoit, dis-je dans les fabriques du Languedoc qui façonnent les draps recherchés au Levant, ſoit dans celles de Normandie qui travaillent principalement la laine, le lin & le coton, ſoit dans les manufactures de la Bretagne & de la Flandre où l'on tiſſe ſpécialement le lin & le chanvre, ſoit dans celles de la Champagne & de la Picardie, rénommées, l'une par ſes draps fins, l'autre par ſes batiſtes; par tout l'abondance des matières premières & l'activité des commandes preſſent l'ouvrier intelligent & laborieux d'augmenter graduellement le produit de ſon induſtrie.

Enfin il eſt notoire qu'à Paris la fabrique des gazes, l'une des branches principales, eſt dans une grande faveur de débit. Quant à moi, Meſſieurs, en ma qualité de député de Lyon, je puis certifier que dans cette dernière ville, célèbre par le goût & l'abondance annuelle des produits en ouvrages de ſoie, matières travaillées également avec ſuccès à Tours, à Nîmes & dans quelques autres parties méridionales de la France, que Lyon, dis-je, éprouve une telle activité dans le travail, que les productions brutes alimentent ſans relâche l'induſtrie de ſes habitans, dont le nombre ſuffit à peine pour élever la ſomme d'ouvrages au niveau des demandes. Cette connoiſſance intime que j'ai du commerce préſent de cette ville me porte

à aſſurer que le beſoin de fabriquer en ſemblable abondance doit ſe perpétuer, & qu'il n'y point d'obſtacles à l'exercice de cette active induſtrie.

Que vos détracteurs oſent donc rapprocher l'effet des événemens qui ont environné le berceau de la conſtitution, des ſuites d'une ſeule des calamités produites par l'intolérance & le deſpotiſme ? Qu'ils comparent quelques centaines d'émigrans compoſant les claſſes oiſives, orgueilleuſes, opprimantes de la ſociété, abandonnant aujourd'hui volontairement leur patrie dont ils s'efforcent de mériter la haine, avec ces eſſaims, ces millions d'hommes paiſibles, induſtrieux, pourſuivis par le glaive, lors de la révocation de l'édit de Nantes, forcés d'emporter chez l'étranger, avec les regrets de leurs concitoyens, nos arts, nos manufactures & notre numéraire : ce ſont des hiſtoriens, en même temps agens du deſpotiſme, qui ont perpétué la mémoire de ces événemens. Les intendans de la fin du ſiècle dernier, dans leurs mémoires, ſur-tout ceux de Normandie, du Poitou, de la Guienne, de la Touraine & du Languedoc ont été entraînés par la force de la vérité, à révéler à la cour de Louis XIV les pertes immenſes cauſées à la France par cette diſpoſition cruellement mémorable.

Exige-t-on des rapprochemens plus récens : Calculons les pertes de notre commerce pendant la ſeule guerre de 1756. Nous trouvons, Meſſieurs, à cet égard, des faits bien précis dans un ouvrage ſur *la balance du commerce*, publié récemment par M. Arnould, qui vous en a fait hommage, & dont l'objet principal Réſultat n° 6.

eſt de préſenter la variation du commerce de la France à différentes périodes de ce ſiècle juſqu'au moment de la révolution.

Votre comité, qui a fait une attention particulière à cet ouvrage fondamental (1), y a reconnu que nos exportations en Europe, qui montoient à 285 millions, pendant l'année moyenne des ſept qu'a duré la paix d'Aix-la-Chapelle, étoient tombées, pendant la guerre de 1756, année commune, à 230 millions, ce qui offre un déficit annuel de 55 millions, que nos expéditions pour nos iſles d'Amérique, & la partie d'Afrique qui en eſt une dépendance, s'élevèrent, pendant la même paix d'Aix-la-Chapelle, à 37 millions, & qu'elles ne ſurpaſsèrent pas 13 millions, pendant cette guerre de 1756; c'eſt encore une diminution périodique de 24 millions; qu'enfin nos cargaiſons, pour les Indes orientales, furent de 18 millions pendant la paix d'Aix-la-Chapelle, & ne montèrent à plus de 5 millions pendant la guerre de 1756; c'eſt un dernier déficit annuel de 13 millions. Qu'avons-nous donc recueilli, Meſſieurs, de tant de déſaſtres éprouvés par notre commerce? ....LA PAIX HONTEUSE DE 1763.

De quel ſpectacle différent ne ſommes-nous pas aujourd'hui témoins? Vingt-ſix millions d'hommes ſe créent une exiſtence politique, au milieu des obſtacles, des oppoſitions, des haines; cependant les ſour-

---

(1) Cet ouvrage ſe trouve chez Buiſſon, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20, & au Palais-Royal.

ces de la proſpérité n'en ſont pas taries ; il reſte de plus à ce peuple, à la ſuite d'une agitation ſalutaire, le bienfait ineſtimable de SA CONSTITUTION.

Un ſemblable fait ne mérite-t-il pas d'être connu des contemporains, & de paſſer aux générations futures, afin qu'ils puiſſent apprécier combien ſont puiſſans & efficaces les efforts d'une nation qui veut la liberté ?

Vous pouvez donc, Meſſieurs, reporter cette idée conſolante dans vos foyers, ſavoir que les principales ſources de la proſpérité de la France n'ont reçu aucun échec de la révolution. Vous y ſerez même bientôt témoins de la forte émulation dont ſeront animées toutes les claſſes actives de la ſociété. Vous aurez contribué à ce mouvement générateur du travail, par de grandes diſpoſitions légiſlatives & adminiſtratives ; & ſi vous n'avez pu embraſſer tout l'enſemble, ni ſuivre toutes les ramifications du ſyſtême commercial, vous jugerez ſans doute indiſpenſable de préparer à vos ſucceſſeurs les moyens de vivifier les parties languiſſantes de notre commerce. Vous avez reconnu, dans le tableau que je viens d'eſquiſſer, que notre navigation extérieure en Europe, a beſoin, pour proſpérer, de quelques reſſorts puiſſans, & que l'état de la pêche françoiſe à Terre-neuve mérite également une attention particulière.

Je vous prie d'obſerver, Meſſieurs, que le mot *commerce*, prononcé dans le ſein d'une aſſemblée légiſlative qui embraſſe dans ſes inſtitutions les intérêts généraux de la grande famille françoiſe, ne peut ja-

mais s'appliquer à des faveurs, à des encouragemens; à des immunités au profit d'une ſection ſpéciale de cette même ſociété. Le mot *commerce* eſt pris ici dans cette acception générale qui renferme l'idée du travail annuel des membres de l'aſſociation. Si ce travail conſtitue les rapports directs de l'homme avec la terre, il ſe nomme *agriculture*; ſi ce travail a pour objet la préparation ou la combinaiſon des matières que produit le ſol, il s'appelle *manufacture*; ſi ce travail occupe des agens particuliers au tranſport & à l'échange des matières brutes & ouvragées, il ſe nomme *trafic* ou *négoce*.

Ces trois élémens fondamentaux de la puiſſance d'une nation, ces principes de richeſſes qui acquittent les frais de gouvernement, & ſalarient tous les fonctionnaires publics, ont beſoin, chez une nation qui poſsède un vaſte territoire, d'être continuellement rapprochés, comparés & combinés, afin de diriger ces élémens de manière à obtenir une maſſe de travail, la plus conſidérable poſſible, au profit de la ſociété entière.

Vous appercevez, Meſſieurs, d'après ces définitions, la néceſſité d'un centre où viennent aboutir les traces de l'expérience particulière des corps adminiſtratifs témoins dans leur ſphère reſpective, des beſoins & des reſſources de chaque localité. Ce centre, ſuivant vos décrets, doit être le miniſtre de l'intérieur; mais pour qu'il puiſſe efficacement employer les connoiſſances commerciales raſſemblées de toutes les parties du royaume, & préſenter au corps légiſlatif des obſer-

vations motivées ſur les moyens d'amélioration dont ſeront ſuſceptibles les branches de notre induſtrie agricole ou manufacturière, vous jugerez ſans doute indiſpenſable, d'organiſer inceſſamment cette partie du département du miniſtre de l'intérieur.

Votre comité d'agriculture & de commerce a depuis long-temps préparé ſur cet objet un plan général conforme aux principes de la liberté, plan qui ſera économique & néceſſairement efficace, tandis que l'ancien ſyſtême de ſurveillance pour le commerce, étoit diſpendieux, inquiſitorial, dirigé par une marche lente & embarraſſée, & ſans point unique d'utilité générale. Je vous prie, Meſſieurs, d'autoriſer votre comité d'agriculture & de commerce à ſe réunir à ceux de conſtitution & des contributions publiques, afin de concerter le plan de la nouvelle organiſation d'une correſpondance centrale de commerce, dont les principales baſes ſont déja raſſemblées, & dont l'effet ſera de conduire à claſſer toutes les connoiſſances qui s'y rapportent, à faciliter l'application ou l'accord des principes & des faits de la part de la prochaine légiſlature, & contribuer ainſi ſenſiblement à l'amélioration de la fortune publique.

XTRAITS des différens résultats formés dans le Bureau de la Balance du commerce, sur les importations, les exportations & la navigation de la France dans toutes les parties du globe, à différentes époques, & notamment pendant la révolution.

°. Ier. A. Premier résultat du commerce en EUROPE, qui comprend nos relations avec l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Angleterre, les Peuples du Nord, les États-Unis d'Amérique, les Levantins & les Nations Barbaresques.

CLASSES PRINCIPALES DES IMPORTATIONS.

DÉNOMINATION DES MARCHANDISES.	EN 1789.	EN 1788.
PREMIÈRE CLASSE.		
Bois de toute nature, métaux, charbons, cendre, soude, potasse, brai, goudron, suifs, marbre, pierre, soufre, graines & autres productions brutes de la terre.	45,603,000tt	51,810,000tt
DEUXIÈME CLASSE.		
Matières premières pour les manufactures, les fabriques & les arts; telles que soie, laine, coton, chanvre, lin, poil de chèvres, fils divers, cire brute, crin, cuirs & peaux en poil, huile de poissons, plumes non apprêtées, &c.	79,392,000	81,388,000
TROISIÈME CLASSE.		
Objets manufacturés en laine, soie, coton, chanvre, lin, poil ou mêlés de ces matières, &c.	43,583,000	45,787,000
QUATRIÈME CLASSE.		
Autres articles d'industrie étrangère. Cuirs & peaux apprêtés, pelleterie, mercerie, quincaillerie, ouvrages en cuirs, en bois, en métaux, en cristal, en faïance, poterie, terraille, papeterie, sellerie, voitures, &c.	14,072,000	16,555,000
CINQUIÈME CLASSE.		
Comestibles. Beurre, chairs salées, fromages, fruits confits & secs, bled, farine, grains de toute sorte, huile d'olive, poissons, cacao d'Espagne, café du Levant, sucres raffinés en Angleterre, thés du commerce étranger dans l'Inde.	115,174,000	62,227,000
Voyez l'article particulier des grains & farines ci-après, faisant partie de cette cinquième classe.		
SIXIÈME CLASSE.		
Boissons. Eaux-de-vie de grains, de vins d'Espagne, vins de liqueurs, & bières,	6,819,000	8,859,000
SEPTIÈME CLASSE.		
Bestiaux & bêtes de sommes. Bœufs, porcs, moutons, chevaux, mules & mulets.	8,494,000	9,532,000
HUITIÈME CLASSE.		
Drogueries médicinales. Manne, quinquina, séné, safran & autres drogues propres à la teinture, gomme, alun, citron, cochenille, garance, indigo, alisary, mine de plomb, &c.	18,732,000	15,406,000
NEUVIÈME CLASSE.		
Épiceries. Girofle, poivre, canelle.	3,282,000	4,366,000
DIXIÈME CLASSE.		
Tabacs en feuilles.	7,965,000	4,113,000
ONZIÈME CLASSE.		
Marchandises diverses en une infinité d'articles de moindre importance	1,967,000	2,234,000
Valeurs totales des marchandises importées.	345,083,000tt	302,277,000tt

CLASSES PRINCIPALES DES EXPORTATIONS.

DÉNOMINATION DES MARCHANDISES.	EN 1789.	EN 1788.
PREMIÈRE CLASSE.		
Bois, métaux, combustibles & autres productions brutes de la terre.	4,932,000tt	5,860,000tt
DEUXIÈME CLASSE.		
Matières premières pour les manufactures, les fabriques & les arts, soie, laine, coton autre que des Colonies françaises; chanvre, &c.	11,169,000	13,464,000
TROISIÈME CLASSE.		
Objets manufacturés en laine, soie, coton, chanvre, lin, poil ou mêlés de ces matières, &c.	83,725,000	78,543,000
QUATRIÈME CLASSE.		
Autres articles d'industrie nationale. Mercerie, quincaillerie, cuirs & peaux apprêtés, papiers à écrire, peints, parchemin, bijouterie, orfévrerie, horlogerie, meubles, glaces, ouvrages en bois, cuivre; autres ouvrages de modes, habillemens, parfumerie, librairie, savons, verrerie, &c.	20,775,000	19,121,000
CINQUIÈME CLASSE.		
Comestibles. Bled, farine, légumes, grains de toute sorte, huile d'olive, morue, sel, fruits de Provence, miel, chairs salées, cacao, cafés & thés du commerce étranger, réexportés, &c.	12,078,000	26,772,000
SIXIÈME CLASSE.		
Boissons. Vins de Bordeaux & autres de France, eaux-de-vie de vins du royaume & d'Espagne, eaux-de-vie de grains, liqueurs, sirop, taffia & vinaigre.	42,716,000	40,278,000
SEPTIÈME CLASSE.		
Bestiaux & bêtes de sommes. Bœufs, porcs, moutons, chevaux, mules & mulets.	4,647,000	6,398,000
HUITIÈME CLASSE.		
Drogueries pour la médecine. Safran, quinquina, rhubarbe, drogues pour la teinture, gomme du Sénégal & arabique, cochenille, noix de galle, verdet, &c.	7,843,000	6,547,000
NEUVIÈME CLASSE.		
Épiceries. Girofle, poivre, canelle.	564,000	879,000
DIXIÈME CLASSE.		
Tabacs en feuilles & rapés.	2,904,000	3,755,000
ONZIÈME CLASSE.		
Marchandises diverses en une infinité d'articles de moindre importance.	2,131,000	2,780,000
DOUZIÈME CLASSE.		
Articles provenant du commerce français dans l'Inde. Cafés Bourbon & moka, salpêtre, thés de Chine, étoffes & toileries.	3,619,000	3,455,000
TREIZIÈME CLASSE.		
Denrées des Isles françaises de l'Amérique. Café, sucre, indigo, gingembre, rocou & coton, &c.	160,501,000	157,733,000
Valeurs totales des marchandises exportées.	357,604,000tt	365,585,000tt

Rapport sur la situation du commerce extérieur de la France pendant la révolution, en 1789.

Suite du Résultat n°. I^{er}. Commerce en Europe, &c.

RAPPROCHEMENS

ENTRE QUELQUES BRANCHES PRINCIPALES D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION.

N°. I^{er}. *IMPORTATIONS des Grains, Farines & Légumes.*

B.

	En 1789.	En 1788.
Grains de toute sorte.	59,840,000ᵗᵗ	11,231,000ᵗᵗ
Farine.	9,909,000	828,000
Légumes.	3,260,000	1,196,000
TOTAUX.	73,009,000ᵗᵗ	13,255,000ᵗᵗ

N°. I^{er}. *EXPORTATIONS des Vins & Eaux-de-Vie.*

C.

VINS.	En 1789.	En 1788.
Vins de Bordeaux.	14,247,000ᵗᵗ	13,680,000ᵗᵗ
——— de toute autre cru du royaume.	9,888,000	10,664,000
TOTAUX.	24,135,000ᵗᵗ	24,344,000ᵗᵗ

EAUX-DE-VIE.	En 1789.	En 1788.
Eaux-de-vie de Vins de France.	12,083,000ᵗᵗ	9,000,000ᵗᵗ
——— d'Espagne.	3,000,000	3,575,000
TOTAUX.	15,083,000ᵗᵗ	12,575,000ᵗᵗ

N°. I^{er}. *EXPORTATIONS des étoffes de laine & étoffes de soie, &c.*

D.

ÉTOFFES DE LAINE, DE POIL OU MÊLÉES.

Année		
1789.	Draps de Laine.	15,964,000ᵗᵗ
	Étoffes de Laine.	6,054,000
	——— de Poil.	1,840,000
	——— de Poil & Laine.	79,000
	Couvertures.	161,000
	TOTAL en 1789.	24,098,000ᵗᵗ
1788.	Draps de Laine.	15,506,000ᵗᵗ
	Étoffes de Laine.	4,902,000
	——— de Poil.	1,713,000
	——— de Poil & Laine.	58,000
	Couvertures.	145,000
	TOTAL en 1788.	22,324,000ᵗᵗ

ÉTOFFES DE SOIE, ENRICHIES OU MÊLÉES.

Année		
1789.	Dentelles de soie.	2,087,000ᵗᵗ
	Étoffes riches or & argent.	1,531,000
	——— de soie.	18,729,000
	——— mêlées de soie.	1,169,000
	Gazes de soie.	4,413,000
	——— mêlées de soies diverses.	119,000
	Mouchoirs de soie.	255,000
	Rubans de soie.	3,310,000
	TOTAL en 1789.	31,683,000ᵗᵗ
1788.	Dentelles de soie.	2,968,000ᵗᵗ
	Étoffes or & argent.	1,423,000
	——— de soie.	13,771,000
	——— mêlées de soie.	714,000
	Gazes de toute sorte.	4,685,000
	Mouchoirs de soie.	227,000
	Rubans de soie.	2,100,000
	TOTAL en 1788.	25,888,000ᵗᵗ

N°. 2. *RÉSULTAT du commerce de la France avec les Isles* D'AMÉRIQUE *& la partie* D'AFRIQUE *qui en est une dépendance.*

Expéditions des Ports de France.		Retours dans les Ports de France.	
Années.	Valeurs totales.	Années.	Valeurs totales.
1786	87,084,000tt	1786	174,831,000tt
1787	90,767,000	1787	185,047,000
1788	93,567,000	1788	212,738,000
Total des 3 années	271,418,000tt	Total des 3 années	572,616,000tt
Année moyenne	90,473,000	Année moyenne	190,872,000
Année 1789	78,314,000tt	Année 1789	218,000,000

N°. 3. *RÉSULTAT du commerce de la France aux* INDES ORIENTALES.

Années.	Tonnage des Bâtimens expediés.		Valeur des cargaisons sorties en piastres & marchandises.	
1786	18,335 tonneaux.	Les trois quarts en piastres. L'autre quart en marchandises.	24,959,000tt	
1787	21,108		25,566,000	*Nota.* La Compagnie n'a fait partir cette année aucun vaisseau pour l'Inde.
1788	32,933	La totalité en marchandises pour les îles de France & de Bourbon.	7,257,000	
Total des 3 années	72,376		57,782,000tt	
Année moyenne	24,125		19,261,000	
Année 1789	24,761 tonneaux.		16,331,000tt	

N°. 4. *RÉSULTAT particulier à la Pêche de la morue à Terreneuve.*

Années.	Tonnage des Bâtimens sortis de France pour la Pêche.	Valeurs des produits de la Pêche.
1786	51,143 tonneaux.	13,686,000tt
1787	48,900	15,730,000
1788	45,446	13,147,000
Total des 3 années	145,489	42,563,000
Année moyenne	48,496	14,187,000
Année 1789	41,263 tonneaux.	12,000,000tt

N°. 5. *RÉSULTAT de notre Navigation dans les Mers d'Europe, & sur nos Côtes.*

NAVIGATION DANS LES MERS D'EUROPE.

Année		Nombre de tonneaux d'importation & d'exportation.
Année 1789.	Tonnage françois	258,848 tonneaux.
	—— étranger	941,000
	Total du tonnage calculé sur le nombre de voyages des bâtimens	1,199,848
Année 1788.	Tonnage françois	329,204
	—— étranger	832,117
	Total du tonnage calculé sur le nombre de voyages des bâtimens	1,161,321 tonneaux.

NAVIGATION SUR NOS CÔTES OU DE PORT EN PORT DU ROYAUME.

Année		Nombre de tonneaux chargés, naviguant dans nos Ports.
Année 1789.	Tonnage françois	899,564 tonneaux.
	—— étranger	6,797
	Total du tonnage calculé sur le nombre de voyages des bâtimens	906,343
Année 1788.	Tonnage françois	997,666
	—— étranger	2,334
	Total du tonnage calculé sur le nombre de voyages des bâtimens	1,000,000 tonneaux.

N°. 6. *RÉSULTAT des pertes de notre Commerce pendant la guerre de 1756, comparé avec sa situation pendant la paix précédente d'Aix-la-Chapelle.* Extrait de l'Ouvrage sur la Balance du Commerce, par M. ARNOULD (1).

PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE. Année moyenne des sept, de 1749 à 1755.		GUERRE DE 1756. Année moyenne des huit, de 1756 à 1763.	
EXPORTATIONS.	MONTANT DES EXPORTATIONS, suivant la valeur actuelle du Marc d'argent.	EXPORTATIONS.	MONTANT DES EXPORTATIONS, suivant la valeur actuelle du Marc d'argent.
Pour l'Europe, y compris le Levant	285,000,000#	Pour l'Europe, y compris le Levant	230,000,000#
Pour l'Amérique & la partie d'Afrique qui en est une dépendance	37,000,000	Pour l'Amérique & la partie d'Afrique qui en est une dépendance	13,000,000
Pour les Indes Orientales,	18,200,000	Pour les Indes orientales,	4,600,000

(1) *Voyez* les Tableaux numérotés 10, 11, 12 & 13 du troisième volume de cet ouvrage, qui se trouve chez *Buisson*, Libraire, rue Haute-Feuille, N°. 20, & au Palais Royal.